

La première collecte a été réalisée entre décembre 2010 et mars 2011 auprès d'une quarantaine d'organismes et nous avons ainsi lancé le **Portrait de la situation dans l'espace public montréalais** en juin 2011. Nous avons sollicité un autre coup de sonde et de nouvelles discussions auprès des organismes en février et mars 2012 sur les mêmes questions. Voici quelques éléments qui ressortent de notre plus récente analyse.

Il faut d'abord souligner que ce second coup de sonde signale une légère **amélioration** de la situation en 2012, bien qu'on remarque que les positions sur différentes questions sont restées campées. Exemple, on considère (à 1% près) que la situation en général ne s'est pas vraiment/pas du tout améliorée dans 60 % des cas.

7. Les rapports dans l'espace public se sont-ils améliorés?				
2011	Beaucoup 5%	Un peu 34%	Pas vraiment 47%	Pas du tout 13%
2012	Beaucoup 0%	Un peu 38%	Pas vraiment 26%	Pas du tout 35%

Un autre élément marquant concerne le point de vue sur l'émission des **contraventions**. Un peu plus qu'en 2011, on affirme que la remise de contraventions est moins systématique qu'elle a pu l'être par le passé. Ainsi, en 2012, 53% des intervenantEs affirment avoir entendu parler fréquemment ou tout le temps de remise de contraventions dans la dernière année contre 61% en 2011. Ces chiffres font quelque peu contraste avec les données récentes fournies par la dernière tranche d'une étude des chercheuses Céline Bellot et Marie-Ève Sylvestre¹, à moins qu'ils soulignent une amélioration. L'étude révèle que 6562 contraventions ont été dispensées dans l'espace public en 2010, comparativement à 4818 en 2006 et à 3949 en 2003.

9. Judiciarisation : vous a-t-on fait état des situations suivantes :				
b) Contraventions				
2011	Tout le temps 9%	Fréquemment 52%	Parfois 33%	Jamais 4%
2012	Tout le temps 9%	Fréquemment 44%	Parfois 47%	Jamais 0%

Un autre aspect concerne le **métro**. Nous avons été frappéEs lors de notre Portrait de 2011 à quel point les intervenantEs avaient des choses à dire sur la situation spécifique au métro. Ils étaient alors 78% à affirmer avoir entendu des informations concernant la situation dans le métro. En reformulant la question d'une autre manière dans le cadre de la seconde enquête de 2012, c'est dans une proportion de 82% que les intervenantEs affirment que les rapports avec les agentEs et policiers du métro sont faibles ou mauvais.

6. Les rapports des personnes qui fréquentent votre organisme avec les agents et policiers du MÉTRO					
2012	Très bon 6%	Bon 9%	Faible 35%	Mauvais 47%	Inexistant 3%

Quant aux **cas d'abus et de discriminations**, il faut souligner que si les intervenantEs constatent une certaine baisse au niveau des abus physiques, c'est tout le contraire en ce qui concerne les abus verbaux. Ainsi, les rapports sont loin d'être toujours cordiaux entre policiers et personnes itinérantes. Les intervenantEs affirment qu'ils sont fréquents ou systématiques dans 59% des cas en 2012, contre 53% en 2011. Certains

¹ BELLOT, Céline et SYLVESTRE, Marie-Ève, *La judiciarisation des populations itinérantes à Montréal de 1994 à 2010*, Université de Montréal et Université d'Ottawa, 2012.

intervenants affirment même que la majorité de ces abus verbaux ou les situations qui leur sont rapportées se passent dans le métro.

9. Judiciarisation : vous a-t-on fait état des situations suivantes :

e) Cas d'abus et de discrimination (verbale)

2011	Tout le temps 7%	Fréquemment 46%	Parfois 44%	Jamais 2%
2012	Tout le temps 6%	Fréquemment 53%	Parfois 32%	Jamais 9%

D'AUTRES DONNÉES DE L'ENQUÊTE

Portrait de la situation dans l'espace public 2012

5. Les rapports des personnes qui fréquentent votre organisme avec les policiers

2011

Très bon	Bon	Faible	Mauvais	Inexistant
0%	10%	29%	56%	5%

2012

Très bon	Bon	Faible	Mauvais	Inexistant
3%	6%	44%	41%	6%

8. La situation judiciaire des personnes qui fréquentent votre organisme

2011

Très bonne	Bonne	Faible	Mauvaise	Inexistante
0%	15%	22%	63%	0%

2012

Très bonne	Bonne	Faible	Mauvaise	inexistante
3%	6%	32%	59%	0%

9. Judiciarisation : vous a-t-on fait état des situations suivantes :

a) Interpellations par les policiers

2011	Tout le temps 2%	Fréquemment 57%	Parfois 37%	Jamais 4%
2012	Tout le temps 9%	Fréquemment 50%	Parfois 41%	Jamais 0%

c) Charges au code criminel

2011	Tout le temps 2%	Fréquemment 33%	Parfois 57%	Jamais 7%
2012	Tout le temps 0%	Fréquemment 32%	Parfois 56%	Jamais 12%

d) Cas d'abus et de discrimination (physique)

2011	Tout le temps 5%	Fréquemment 29%	Parfois 56%	Jamais 10%
2012	Tout le temps 0%	Fréquemment 26%	Parfois 68%	Jamais 6%